

Assurance, banque, finance option valorisation des actifs financiers : métiers du back-office

RNCP17353 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314, 313
Code(s) ROME	M1604, M1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle est en charge du suivi administratif et comptable des opérations sur les marchés financiers menées par les différents acteurs : sociétés de gestion d'actifs et d'assurances, établissements de crédit, établissements financiers.

Il assure la valorisation des actifs en réceptionnant les informations disponibles auprès des sociétés de diffusion d'informations boursières.

Il assure l'enregistrement comptable des opérations d'achat et de vente d'instruments financiers dans le respect de la réglementation en vigueur : enregistrement, vérification, justification, ajustement des traitements, détections et corrections des écarts éventuels, calcul des ratios prudentiels statutaires ou réglementaires, contrôles de vraisemblance et de régularité, validation et communication des résultats.

Il assure le suivi administratif et financier des opérations de gestion : suivi et exécution des ordres, règlement et livraison des instruments sur les systèmes de communication propres aux opérateurs financiers, opérations de compensation etc.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Le titulaire de la licence professionnelle maîtrise dans le respect de la législation financière :
- L'enregistrement comptable des opérations d'achat et de vente d'instruments financiers ;
- Le suivi administratif des opérations d'achat et de vente d'instruments financiers ;
- Le suivi des opérations de dénouement des opérations d'achat et de vente (règlement-livraison) ;
- Le contrôle interne de premier niveau sur la régularité des opérations réalisées ;
- La communication en anglais.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la licence professionnelle travaille en entreprise (établissements financiers) ou en cabinet d'expertise comptable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Opérateur de valorisation d'instruments financiers
- Contrôle OPCVM
- Comptable des opérateurs en compte propre
- Opérateur de dénouement (règlement-livraison)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 213 €
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés · tension 2/5 (Faible) L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L3X80 — Secrétaires de direction · tension 5/5 (Très élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	54 597
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés L1X60 — Employés de la comptabilité L3X80 — Secrétaires de direction L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17353/>